



Dans le contexte d'une situation d'urgence, l'ESMS peut déclarer la prise en charge d'un usager en accueil temporaire sans décision de la CDAPH¹ (durée maximale de 8 jours pour les enfants jusqu'à 18 ans et de 15 jours pour les adultes).

Veillez procéder comme suit :

1 Menu « Handicap » cliquer sur « déclarer une situation d'urgence »

/!/ Cette fonctionnalité est disponible uniquement si vous disposez du droit « déclarer un accueil d'urgence » sur le profil « MSPH – ESMS » et qu'au moins une des unités de l'ESMS est paramétrée en accueil temporaire.

- Prendre connaissance de l'article et cliquer sur poursuivre.

ADMISSION EN ACCUEIL TEMPORAIRE D'URGENCE

(Article D. 312-10 du Code de l'action sociale et des familles)

« A titre dérogatoire, en cas d'urgence, l'admission directe d'une personne handicapée présentant un taux d'incapacité au moins égal à 80 % peut être réalisée pour des séjours inférieurs à huit jours pour les enfants et quinze jours pour les adultes. »

Si vous souhaitez prononcer une admission en accueil temporaire d'urgence, cliquer sur **Poursuivre**

HANDICAP

- Gérer les notifications reçues
- Unité
 - Voir le tableau des présents
- Usager
 - Gérer le calendrier d'un usager
 - Déclarer l'absence d'un usager
 - Déclarer un accueil d'urgence**

- Sélectionner l'ESMS si vous possédez des habilitations sur plusieurs l'ESMS, puis en filtrant sur la MDPH concernée, rechercher le dossier de l'usager soit par son Nom/Prénom soit par son numéro individu puis cliquer sur « Rechercher »

Sélectionner un établissement

ESMS [REDACTED]

Chercher un dossier

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

MDPH * [27 - MDPH de l'Eure]

Nom de l'usager * [Champ requis]

Prénom de l'usager * [Champ requis]

Date de naissance * [jj/mm/aaaa] [La date est obligatoire]

[Rechercher par n° individu](#)

Chercher un dossier

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

MDPH * [27 - MDPH de l'Eure]

N° individu * [Champ requis]

Date de naissance * [jj/mm/aaaa] [La date est obligatoire]

[Rechercher par nom/prénom](#)

Rechercher

- Si l'usager est connu de la MDPH, cliquer sur « déclarer une admission en cas d'urgence » puis renseigner les champs correspondant à l'unité et à la période d'admission avant de valider en cliquant sur « déclarer l'admission »

66667 (27) LAMBERT Nathalie - Née le 20/11/1989 (31 ans)

Vous pouvez déclarer une admission en cas d'urgence pour cet usager.

Déclarer une admission en cas d'urgence

¹ CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées



Identité de l'utilisateur

MDPH MDPH de l'Eure
N° individu 66667
NIR 2.10E+12
Nom de naissance LAMBERT
Nom usuel LAMBERT
Prénom Nathalie
Date de naissance 20/11/1989
Sexe Femme
Ville de naissance LISIEUX

Coordonnées

Adresse 10 RUE DES COMPAGNONS
Code postal 14000
Ville CAEN
Téléphone (Principal) 250537000
Téléphone (Secondaire) 250537000
E-mail contact-viatrajectoire@normand-esante.fr

Déclarer l'admission en cas d'urgence

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Unité d'admission * **unité citron (Accueil temporaire)**

Période d'accueil du *

Au *

Déclarer l'admission

➤ Si l'utilisateur n'est pas connu de la MDPH, cliquer sur « Créer un nouveau dossier »

Rechercher

Modifier ma saisie

Aucun dossier n'a été trouvé pour cet usager. Vous pouvez créer un nouveau dossier pour déclarer l'admission en accueil temporaire d'urgence.

Créer un nouveau dossier

Renseigner les champs requis sur l'identité de l'utilisateur, puis compléter les champs correspondant à l'unité et à la période d'admission avant de valider en cliquant sur « déclarer l'admission »

Identité de l'utilisateur

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

MDPH MDPH de l'Eure
N° individu 66667
NIR

Nom de naissance * **Le champ est requis**

Nom usuel

Prénom * **Le champ est requis**

Date de naissance 20/11/1989

Sexe * Homme Femme **Le champ est requis**

Code postal de naissance

Ville de naissance

Pays de naissance FRANCE

Coordonnées

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone (Principal)

Téléphone (Secondaire)

E-mail

Déclarer l'admission en cas d'urgence

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Unité d'admission * **unité citron (Accueil temporaire)**

Période d'accueil du *

Au *

Déclarer l'admission

Lorsque la décision d'orientation en accueil temporaire sera rendue par la CDAPH, il faudra régulariser la situation dans ViaTrajectoire Handicap.

2 Visibilité de la situation d'urgence sur le « tableau de bord »

Sur votre tableau de bord, onglet « usagers entrés », un indicateur de « situation d'urgence » apparaît dans l'espace réservé à la notification ESMS.

Statut	Precision	Q	P	N° individu	Sexe	Identité	ESMS/Unité	Décision Temporalité	Validité	Modif.	Actions
	le 12/03/2021			66667 (27)		LAMBERT Nathalie (31 ans)	ESAT APF- GUICHAINVILLE unité citron	12/03/2021 Accueil temporaire Situation d'urgence	12/03/2021 26/03/2021	12/03/2021	